

Attribution de temps—Bill C-11

De toute évidence, cela n'intéresse ni le ministre des Finances ni les autres membres du gouvernement. Leur idée est déjà arrêtée. On se moque des contribuables et du Parlement. «Vive notre point de vue!» Voilà la situation, monsieur l'Orateur. Nous, qui respectons les valeurs qui sont de tradition à la Chambre et le rôle qu'elle a à jouer, devons nous élever sinon contre les limites de temps qu'on nous impose, mais contre la façon cavalière dont le gouvernement traite les députés à l'occasion de l'étude des mesures budgétaires et des décisions qu'il a prises en relation avec ce projet de loi.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

Une voix: Mais vous n'êtes pas à votre place.

M. Alexander: Je regrette de n'avoir pas été à ma place lorsque j'ai commencé à invoquer le Règlement. Je ne tiens pas à être mêlé à ce débat sur la façon dont le gouvernement baillonne l'opposition . . .

Une voix: Ce n'est pas vrai.

M. Alexander: Le ministre pourrait-il nous indiquer ce soir combien d'amendements il compte apporter pour améliorer quelque peu ce mauvais projet de loi? Nous voudrions qu'il nous dise à peu près combien d'amendements il a l'intention de présenter.

M. Chrétien: J'ai déjà déposé quelques amendements d'ordre technique à l'étape de l'étude en comité. Vendredi, j'ai remis aux partis d'opposition un autre amendement que je voulais présenter, amendement que mes collègues n'ont approuvé que la semaine dernière, de sorte qu'il était impossible d'en saisir la Chambre plus tôt. Ce sont là les seuls nouveaux amendements que nous proposons.

Une voix: Combien?

M. Chrétien: L'opposition connaît très bien les autres. Nous avons approuvé cinq articles au cours des cinq dernières semaines . . .

Une voix: Combien d'amendements?

M. Chrétien: . . . et à ce rythme il se sera écoulé 110 semaines avant que nous adoptions ce bill.

Une voix: Combien d'amendements?

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre, je vous prie.

M. Alexander: Je remercie le ministre de ses commentaires, mais les autres ministres nous ont toujours donné le nombre d'amendements à l'égard d'autres mesures. Tout ce que je lui demande, c'est de me dire combien il y a d'amendements. Un, deux, trois, quatre, cinq, six, et ainsi de suite. Combien d'amendements le ministre a-t-il à apporter à 8 h 40 aujourd'hui? Je ne lui demande pas de me les exposer en détail, qu'il me dise seulement combien.

[M. Baldwin.]

M. Chrétien: Ils ont tous été imprimés.

Une voix: Sortez votre ordinateur. Combien?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): A propos du même rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, puisque le gouvernement doit imposer la clôture une fois que la Chambre se sera formée en comité plénier, comment le ministre s'y prendrait-il pour saisir le comité d'amendements à des articles dont nous n'aurons peut-être pas abordé l'étude avant que la guillotine entre en action?

M. Alexander: Excellente question.

M. Chrétien: Si nous ne parvenons pas à ce stade, nous n'adopterons aucun amendement. Nous devons nous contenter du bill tel quel. Comme on dit en français:

[Français]

Mordre leur pouce avec grande force.

● (2042)

[Traduction]

M. Stevens: Pour faire suite aux réponses plutôt évasives que le ministre des Finances (M. Chrétien) a données à mon collègue de Hamilton-Ouest, je lui demanderai d'être un peu plus explicite. Est-ce que les amendements qu'il nous reste encore à examiner au comité plénier, à part les amendements d'ordre technique dont il a parlé, c'est-à-dire ceux dont il nous a fait part en privé vendredi après-midi, se limitent bien à huit, et est-ce que l'on ne nous en soumettra plus d'autres?

M. Alexander: Voilà toute la question.

[Français]

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, tout ce que l'honorable député a reçu vendredi, ce sont les amendements que nous proposerons si nous nous rendons à cet article. Je crois qu'il s'agit de l'article 14. Mais cela prendra encore au moins trois semaines pour y parvenir, au rythme où nous fonctionnons.

[Traduction]

M. John M. Reid (Kenora-Rainy River): Monsieur l'Orateur, à en juger par les propos tenus à la Chambre depuis 8 heures, on serait porté à penser, à en croire l'opposition, que la Chambre des communes vient tout juste d'être saisie du bill à l'étude, que l'on n'en a discuté que pendant une journée à peine et qu'on n'y a pratiquement pas consacré de temps à la Chambre des communes.

Or les faits sont tout à fait contraires. En fait, voilà cinq semaines entières que la Chambre des communes est saisie du bill. Les députés ont eu amplement l'occasion d'intervenir dans le débat du bill. L'une des difficultés à cet égard, et les députés de l'opposition ont signalé là un problème très réel, c'est qu'on n'y a pas consacré beaucoup de temps au comité plénier.